



SUR DESIGNATION AU 15 PLACE JULES FERRY 69006 LYON VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN FONDS DE COMMERCE DE RESTAURATION SIS CENTRE COMMERCIAL LE SUZON 1387 ROUTE DE BEAUREPAIRE 38270 ST BARTHELEMY LJ GRILLAD'IN

VENTE DU 12/04/2016

CENTRE COMMERCIAL LE SUZON 1387 ROUTE DE BEAUREPAIRE 38270 ST BARTHELEMY

MARDI 12 AVRIL 2016 A 15 heures 30

SUR DESIGNATION AU 15 PLACE JULES FERRY 69006 LYON

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN FONDS DE COMMERCE DE RESTAURATION

SIS CENTRE COMMERCIAL LE SUZON

1387 ROUTE DE BEAUREPAIRE 38270 ST BARTHELEMY

Liquidation Judiciaire de la SAS GRILLAD'IN immatriculée au registre du commerce de VIENNE sous le numéroc 810 816 926.

Jugement du Tribunal de Commerce de VIENNE, en date du 15 DECEMBRE 2015

En vertu d'une ordonnance de vente délivrée par Monsieur le Juge commissaire en date du 20 JANVIER 2016.

MISE A PRIX : 10 000 €

S'appliquant :

1°) Aux éléments incorporels (clientèle, achalandage, droit au bail) à concurrence de 4 900 €

2°) Aux éléments corporels (matériel de commerce servant à l'exploitation) à concurrence de 5 100 €

AU COMPTANT – FRAIS EN SUS

Ordonnance du 20 JANVIER 2016. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite à L'Etude de Maître Christophe ROUMEZI, Mandataire-Judiciaire, seul habilité à recevoir les oppositions. Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SCP Jean-Claude ANAF et Associé,

Commissaires-Priseurs Judiciaires, et se trouve déposé et à consulter à la SCP Jean-Claude ANAF et associé.

Pour visiter le fonds de commerce, s'adresser à la SCP Jean-Claude ANAF et Associé, Commissaires priseurs

judiciaires à Lyon. Pour tous renseignements complémentaires contact : Monsieur ERIC VIGNIER :
06.70.80.52.91

Le propriétaire des murs est la SCI OMC SIS LA DEMOISELIERE 38470 VATILIEU représentée par le mandataire PATRICK ALAIN CONSEIL sis 2 BOULEVARD MARECHAL JOFFRE 38000 GRENOBLE.

Consignation pour enchérir pour le fonds de commerce : 5 000 € par chèque certifié à l'ordre de la SCP Jean-Claude ANAF et associé au plus tard la veille de la vente.

Règlement comptant frais en sus.

Cahier des charges consultable à notre étude

A défaut d'acquéreur pour le fonds de commerce, il pourra être procédé à la vente immédiate des biens mobiliers

Si vous êtes toujours intéressé pour ce fonds, vous devez vous présenter à notre étude afin de consulter sur place le cahier des charges et ce muni d'une pièce d'identité pendant nos horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 9h à 11h et de 14h à 16h30

Le vendredi de 9h à 11h.

Le cahier des charges n'est consultable qu'à notre étude et ne peut être ni déplacé et ni adressé par courrier ou par mail.

Les visites sont fixées après la lecture du cahier des charges à notre étude.

FONDS DE COMMERCE

GRILLAD'IN

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN FONDS DE COMMERCE DE RESTAURATION

SIS CENTRE COMMERCIAL LE SUZON

1387 ROUTE DE BEAUREPAIRE 38270 ST BARTHELEMY

Mise à prix : 10 000 €

Consignation : 5 000 €

Loyer mensuel : 1 079.29 € HT +75 € HT de provisions sur charges.

L'adjudicataire devra également procéder à la reconstitution du dépôt de garantie.

Si vous l'êtes l'adjudicataire vous aurez à payer le montant de l'adjudication

+

les paragraphes de 1 à 5 ci-dessous :

1°) Loyers impayés : AUCUN

2°) Frais légaux en sus de l'adjudication (prix marteau) : 14.40 %

3°) Frais d'enregistrements : uniquement 25 € si le fonds est adjugé de 1 € à 23 000 €

Si adjugé 23 000 € ou plus : 3% de 23 000 € à 200 000 €

+ 5 % de 200 000 € au prix marteau

4°) Cahier des charges : 125 €

5°) Frais de vente : seront annoncés au moment de la vente entre 3 000 € et 3 300 €

VENTE REPUTEE SANS TVA SUR SA TOTALITE

L'adjudicataire ne reprend pas le passif de la société mis en liquidation judiciaire, il n'aura qu'à sa charge les seuls loyers impayés ci-dessus cités.

Nous attirons votre attention sur le fait que participer à une vente aux enchères publiques engage votre responsabilité et que le règlement est comptant et que toute poursuite contentieuse pourrait être engagée à votre encontre.

La lecture du cahier des charges s'effectue sous votre entière responsabilité. Tout dire au cahier des charges peut être apporté jusqu'à la date de vente aux enchères publiques et peut apporter des modifications à la présente note qui 'a aucune valeur contractuelle et n'est donné qu'à titre indicatif.

Le Commissaire Priseur lors de la vente aux enchères publiques insistera auprès des personnes présentes sur les dires lors de leur lecture.